



**Rubrique:** Inscriptions au registre du commerce

**Sous-rubrique:** Nouvelle inscription

**Date de publication:** SHAB 14.12.2022

**Numéro de publication:** HR01-1005628519

**Entité de publication**

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

## Nouvelles entrées Cave les Sentes Sàrl, Crans-Montana

Cave les Sentes Sàrl  
c/o Serge Heymoz  
Rue d'Itemmo 9  
3960 Corin-de-la-Crête

Cave les Sentes Sàrl, à Crans-Montana, CHE-449.094.636, c/o Serge Heymoz, Rue d'Itemmo 9, 3960 Corin-de-la-Crête, société à responsabilité limitée (Nouvelle inscription). Date des statuts: 29.11.2022. Apport en nature et reprise de biens: selon contrat de transfert de patrimoine du 29.11.2022 et inventaire au 01.07.2022 il est fait apport des actifs de CHF 220'975.25 et des passifs envers les tiers de CHF 75'961.60, soit un actif net de CHF 145'013.65 de l'entreprise individuelle Cave les Sentes, Serge HEYMOZ, à Crans-Montana (CHE-108.215.102), contre remise de 200 parts sociales de CHF 100.00, le solde de CHF 125'013.65 constituant une créance de l'apporteur envers la société. But: La société a pour but la production et la commercialisation de vin, l'acquisition et la location d'immeubles agricoles ou non, nécessaires à son but, l'achat de produits viticoles et l'exploitation de prestations liées à l'agrotourisme. La société peut effectuer toute opération immobilière (à l'exception des opérations prohibées par la LFAIE), financière ou commerciale en rapport avec son but ou apte à le favoriser. Elle peut créer des succursales ou des filiales en Suisse et à l'étranger, prendre des participations, fonder ou financer des entreprises ayant un rapport directe ou indirect avec son but. La société peut accorder des prêts ou des cautionnements à des tiers ou à des proches. Capital social: CHF 20'000.00. Obligations de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Organe de publication: FOSC. Communication aux associés: convocation à l'assemblée générale par pli recommandé ou avis inséré dans la FOSC et toute autre communication par écrit ou par courriel. Personne(s) inscrite(s): Heymoz, Serge, de Crans-Montana, à Crans-Montana, associé et gérant, avec signature individuelle, pour 200 parts sociales de CHF 100.00. Selon déclaration du 29.11.2022, il est renoncé à un contrôle restreint.

Registre journalier no 4262 du 09.12.2022

Point de contact: Registre du commerce du Valais Central